

Le Loiret agricole et rural, 16 février 2018

ÉLECTIONS. La semaine dernière avait lieu l'assemblée générale des Jeunes Agriculteurs du Loiret. Le conseil d'administration s'est réuni le 8 février, pour élire Maxime Buzard-Blondeau, président départemental et Florent Guilloteau, secrétaire général.

Un nouveau conseil d'administration en 2018 !

Le nouveau conseil d'administration est composé de 22 administrateurs élus par les adhérents et administrateurs régionaux JA Loiret et de 11 élus régionaux de la région Centre. Dans ce nouveau conseil, 11 administrateurs sont élus par les adhérents, 11 représentent les anciens associations de la région Centre.



Au fil des débats de l'AG : ils ont dit...

Lors de l'AG JA, François Ribouet, secrétaire général adjoint JA national et producteur de lait en Normandie

Cédric Boussin, président de la FFDJA du Loiret. L'Etat mutual est une formule nouvelle. Nous avons

« JA, c'est un ensemble, c'est un tout, c'est un réseau, c'est une communauté, c'est une famille, départementale, nationale, européenne. Notre principal objectif est de travailler ensemble et plus précisément de renforcer les liens entre nous. Il faut donc être attentif à la qualité de nos relations en agriculture. Il faut promouvoir le métier, l'agriculture, être attentif au territoire, au milieu de production. Les types de commercialisation, les différences de production, les pratiques, etc. »

« Le poids économique du foncier dans notre région. Il faut donc être attentif à discuter la valeur ajoutée de la valeur patrimoniale. Le CFA mutual est une solution. C'est un outil qui peut servir la valeur économique et la valeur sociale de la terre, il a une vocation à la fois sociale et économique. Après avoir dit à nos membres ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont obtenu, il faut leur proposer un nouveau projet de CFA mutual. Le projet de CFA mutual a été voté par le Préfet de région et la FFDJA Centre est en mesure de le mettre en œuvre. Pour arriver ce CFA mutual, il faut être attentif à la qualité de nos relations, mais en particulier avec les CFA mutual. Le CFA mutual est un outil d'investissement, de pérennité et de sécurisation. »

« JA, c'est un ensemble, c'est un tout, c'est un réseau, c'est une communauté, c'est une famille, départementale, nationale, européenne. Notre principal objectif est de travailler ensemble et plus précisément de renforcer les liens entre nous. Il faut donc être attentif à la qualité de nos relations en agriculture. Il faut promouvoir le métier, l'agriculture, être attentif au territoire, au milieu de production. Les types de commercialisation, les différences de production, les pratiques, etc. »

Marc Guadet, président du conseil départemental du Loiret. « En tant qu'agriculteur, nous sommes en contact avec les consommateurs. C'est un enjeu majeur. Le CFA mutual est une solution pour nous permettre de travailler ensemble et plus précisément de renforcer les liens entre nous. Il faut donc être attentif à la qualité de nos relations en agriculture. Il faut promouvoir le métier, l'agriculture, être attentif au territoire, au milieu de production. Les types de commercialisation, les différences de production, les pratiques, etc. »

« L'assemblée générale a aussi été marquée par quelques débats en regard de la loi. Il faut être attentif à la qualité de nos relations en agriculture. Il faut promouvoir le métier, l'agriculture, être attentif au territoire, au milieu de production. Les types de commercialisation, les différences de production, les pratiques, etc. »

« L'assemblée générale a aussi été marquée par quelques débats en regard de la loi. Il faut être attentif à la qualité de nos relations en agriculture. Il faut promouvoir le métier, l'agriculture, être attentif au territoire, au milieu de production. Les types de commercialisation, les différences de production, les pratiques, etc. »

« L'assemblée générale a aussi été marquée par quelques débats en regard de la loi. Il faut être attentif à la qualité de nos relations en agriculture. Il faut promouvoir le métier, l'agriculture, être attentif au territoire, au milieu de production. Les types de commercialisation, les différences de production, les pratiques, etc. »

« L'assemblée générale a aussi été marquée par quelques débats en regard de la loi. Il faut être attentif à la qualité de nos relations en agriculture. Il faut promouvoir le métier, l'agriculture, être attentif au territoire, au milieu de production. Les types de commercialisation, les différences de production, les pratiques, etc. »